

La leçon de gestion des Restos du cœur

SOLIDARITÉ
Avec des frais de fonctionnement particulièrement limités, l'association créée par Coluche a beaucoup à apprendre aux entrepreneurs.

« **U**NE STRUCTURE qui réussit à maintenir ses frais de gestion à 8 % quand la plupart des autres associations caritatives sont à 30 ou 40 %, c'est remarquable ! »

Partant de ce constat, Luc Rubiello, consultant et président du Club des entrepreneurs du IX^e arrondissement de Paris (LCE9), a proposé aux Restos du cœur d'exposer leur modèle devant un parterre de chefs d'entreprise.

Une fois par mois, ce club sans équivalent à Paris organise en effet des petits déjeuners-débats susceptibles d'intéresser les membres des cinq cents sociétés adhérentes du club. Lieu d'information et réseau d'affaires, LCE9 s'adresse aux décideurs opérant dans le

IX^e arrondissement parisien et les secteurs limitrophes.

Sous les dorures du Café de la Paix, des représentants parisiens des Restos du cœur ont expliqué comment la structure avait su optimiser son organisation, sa gestion et la motivation de ses troupes.

Le recours au système D

« Nous travaillons surtout avec des bénévoles mais nous n'échappons pas pour autant à la logique économique, rappelle Michel Gueguen, président des Restos à Paris. *L'essentiel de la nourriture est achetée et la question des locaux est toujours problématique dans la capitale.* » Si les 48 000 bénévoles ont distribué l'an passé 75 millions de repas, l'association doit faire face à une hausse de la demande et à une baisse des subventions européennes (10,5 % des ressources alors qu'elles avaient déjà atteint près de 20 %).

« Nous avons toujours recours à notre fameux système D mais la structure s'est vraiment professionnalisée », sou-



Sous l'impulsion de la Cour des comptes, la structure parisienne s'est renforcée pour compter aujourd'hui une cinquantaine de permanents salariés. M. Daniau/AFP

ligne Francine Lebon, membre du conseil d'administration. Pas moins de 117 associations départementales sont coordonnées par dix antennes régionales chapeautées par le siège parisien.

Sous l'impulsion de la Cour des comptes, la structure pari-

sienne s'est renforcée pour compter aujourd'hui une cinquantaine de permanents salariés.

Pour assurer cohésion et efficacité, tous les bénévoles doivent adhérer à une charte listant les principes de l'association. Leur non-respect peut déboucher sur une radiation.

Enfin la formation n'a pas été oubliée, tout bénévoles étant obligé de suivre un enseignement plus ou moins approfondi selon son implication dans la structure. Il est bien loin, le temps où les Restos étaient une petite structure marginale.

J.-B. L.